

Image not found or type unknown



# accident de travail

Par **perviol76**, le **13/05/2019** à **17:53**

bonsoir ,

j'ai eu un accident de travail a mon entreprise ecrasement du pied par un chariot élévateur .  
j'ai donc subit plusieurs operations et il me restera des sequelles à vie ma question est  
esque je peut me retournée contre la personne et l'entreprise qui ma ecraser le pieds cela c  
passé en 2017 et ma derniere operation remonte a une semaine suite a cette accident de  
travail erconue par le medecin conseil .